

SEANCE DU 29 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine HURBAIN, Maire.

Présents : Mme HURBAIN Martine, M. TAURUS Pierre, M. GODART Patrick, M. LASSERRE Jean-Luc, M. LATAPIE Florian, M. SOULARD Alexis, Mme TREHIN Danielle

Absent : Mme LAMOUREUX Janine, M. LOUSTALAN Sébastien

Secrétaire de séance : Mme Danielle TREHIN

Date de la convocation : 22 mars 2024

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Ouverture d'une MAM : le conseil municipal après avoir examiné la demande donne un avis favorable à l'implantation d'une Maison d'Assistantes Maternelles située chez M. David Olivares.

Espaces verts : après exposé, le Conseil municipal valide le devis de l'entreprise « Les jardins d'Amalur » pour la somme de 5.963,03€ et autorise le Maire à signer le bon de commande (à dater du 1^{er} juillet 2024).

Projet rénovation de la Maison Pour Tous : après exposé du Maire, le Conseil valide l'étude du projet de rénovation de la Maison Pour Tous et charge le Maire de trouver un maître d'œuvre pour établir un avant-projet chiffré.

Déplacement du point tri des déchets : Après examen, le Conseil valide le projet n°2 qui consiste au déplacement du point tri actuel vers le stade.

Divers :

- demande aux Jardins d'Amalur de nettoyer la butte du cimetière en priorité.
- Jean-Luc LASSERRE doit passer au logement du Presbytère pour les infiltrations d'eau
- Pierre TAURUS se rapproche de M. Escouteloup (DDTM) pour les travaux de traversée du centre bourg, traversée de route devant maison Lasserre, et pont sur le D104 pour déplacement du point tri.

Fin de la séance à 21H39

Le Maire
Martine HURBAIN

Le secrétaire de séance
Danielle TREHIN